



## Avis d'Attribution provisoire de la Consultation N°22/2024

L'Ecole supérieure en Sciences et technologies de l'Informatique et du Numérique informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation N° 22/ 2024 du 06/06/2024 relative à « **Expertise Technique Deux Ascenseurs au Niveau de l'Ecole ESTIN** » que cette consultation est attribuée provisoirement comme suit :

Soumissionnaire retenu N° d'identification Fiscale	Montant de l'offre avant vérification en DA TTC	Montant de l'offre après vérification en DA TTC	Délai de réalisation
ENACT, Sce COMMERCIAL UR, BEJAIA NIF : 099916000963956	95 200.00	95 200.00	04 jours

Les soumissionnaires non retenus peuvent introduire un recours, dans un délai de **10 (Dix)** jours à compter de la première date d'attribution provisoire, adressé à Monsieur le Directeur de l'école supérieure en Sciences et Technologies de l'Informatique et du Numérique.

**REMARQUE** : Passé ce délai, aucun recours ne sera pris en considération.

Fait à Amizour le : 23/06/2024